



Complexe Sportif Louison Bobet
2 Impasse des Frères Pratesi
13090 Aix-en-Provence
Tél/Fax : 04 42 27 49 48
Email : contact@aucbadminton.fr
<http://www.aucbadminton.fr>
N° SIRET : 43864067400018

Saison 2024/2025

Compétitions adultes à titre individuel (Tournois, championnats de ligue et de France, grands prix)

Ce document présente le règlement des compétitions accessible aux joueurs « **adultes** » ayant acquitté la cotisation « **compétition** ». Ce règlement ne s'applique pas aux « Jeunes ».

1) Droits

Chaque joueur ayant acquitté la cotisation « compétition » bénéficie d'une prise en charge par le club des frais d'inscriptions aux compétitions ainsi qu'une éventuelle enveloppe financière liée aux déplacements.

1.1 Quotas de compétitions autorisés

Le nombre de compétitions pris en charge est défini selon les règles suivantes :

- 6 tournois pris en charge par saison pour chaque compétiteur du club
- 8 tournois pris en charge pour les joueurs avec 2 classements N pour les hommes
- 8 tournois pris en charge pour les joueuses adultes

Les dates de prise en compte des classements sont le 1er Septembre et le 1er Mars. Le meilleur classement sur ces deux dates prévaudra sur l'ensemble de l'année.

A noter que la prise en charge sera limitée à 50 euros par tournoi (frais d'inscription)

1.2 Dépassement de quota

Pour les joueurs ayant dépassé ou sur le point d'atteindre leur quota ou ceux ayant acquittés la cotisation « **loisirs** », il faut remettre obligatoirement un chèque du montant de l'inscription au tournoi.

Le chèque devra être effectué à l'ordre de l'AUC BADMINTON, et déposé dans la bannette de Laure (situé dans le premier placard de la pièce de rangement des poteaux/filets à Bobet) – si le paiement n'est pas effectué, l'inscription **NE SERA PAS PRISE EN COMPTE**.

1.3 Enveloppe

L'enveloppe de remboursement est une aide liée aux déplacements des joueurs ayant des classements nécessitant un déplacement **en dehors du département**.

- * Pour les filles, pour bénéficier de l'enveloppe, un seul classement N est exigé
- Les joueurs N (2 classements pour les hommes et 1 classement pour les femmes) s'élèvera à 135€. Le reste sera pris en charge par le club. Cette cotisation peut être déduite de l'enveloppe sur demande des joueurs

et en faisant une demande par mail à contact@aucbadminton.fr et viesportive@aucbadminton.fr

- Il sera exigé aux compétiteurs bénéficiant de ces prises en charges financières une participation obligatoire aux différents interclubs (nationaux, régionaux, départementaux)
- Tout abus de ces prises en charge sera soumis à la commission vie sportive et au comité directeur qui pourrait statuer immédiatement sur les abus durant la saison.

Classements	<u>DN3</u>	<u>DR4</u>	<u>AC</u>
	Minimum 2 classements N3 (ex: N3/R5/N3) *	Minimum 2 classements R4 (ex: R4/R4/R6)	Autres classements (ex: R5/D7/R6)
Prise en charge progressive selon l'ancienneté au club	1 ^{ère} année au club : 400€ 2 ^{ème} année au club : 500€ 3 ^{ème} année au club : 600€ 4 ^{ème} année au club : 750€	1 ^{ère} année au club : 100€ 2 ^{ème} année au club : 150€ 3 ^{ème} année au club : 200€ 4 ^{ème} année au club : 250€	N/A

2) Inscriptions aux compétitions

Actuellement, les inscriptions aux compétitions se font principalement sur le site badnet. Le club ayant un compte sur badnet peut valider l'inscription du joueur à une compétition ainsi que payer directement ses frais d'inscription. Il en est de même sur badiste.

Des tutoriels ont été mis en place pour badnet et badiste dans les prochains chapitres.

Toutefois, lorsqu'il y a des compétitions utilisant d'autres moyens d'inscriptions, le joueur peut s'inscrire à ces frais et ensuite se faire rembourser en faisant des notes de frais

2.1 Remboursements des compétitions

Les inscriptions effectuées par les joueurs seront remboursées :

- 2, 3 ou 4 fois par an (nombre à fixer avec Marielle)
- par chèque
- sous réserve de justificatifs
- sous condition du nombre de tournois déjà pris en charge

2.2 Remboursement déplacements (octroyé selon barème chapitre 2)

Concernant les enveloppes de remboursement, seuls les frais de déplacement, restauration et de logement seront remboursés **sur justificatifs**, et la limite suivante s'applique sur tous les remboursements :

- 75 € / tournoi maximum

Le club accepte la prise en charge de 2 nuitées par weekend de compétition au maximum dans la limite de l'enveloppe. Les mêmes règles s'appliquent pour la restauration durant la compétition.

Toute demande de remboursement déraisonnable pourra être refusé par l'équipe en charge des remboursements.

Le club, afin de faciliter le covoiturage, pourra mettre à disposition des compétiteurs le minibus du club. Tout déplacement avec le minibus, avec au moins 3 personnes à bord, est remboursé.

Les compétiteurs devront remplir la fiche de demande de remboursement lisiblement et fournir tous les justificatifs avant ces dates limites **en une seule fois** afin de pouvoir bénéficier du remboursement selon les montants définis ci-dessus et les faire parvenir à Marielle Binet à l'adresse suivante : remboursements@aucbadminton.fr

2.3 Tournois Badnet

Pour s'inscrire à des compétitions sur badnet, il faut obligatoirement créer un compte badnet. Seul le joueur est autorisé à le faire avec son numéro de licence.

Se référer au tutoriel Badnet (Chapitre 3) pour savoir comment utiliser badnet.

Pour toute question, envoyer un mail à aurelie.bollore@gmail.com

NB : Pour certains tournois, le club organisateur souhaite que le paiement soit effectué directement par le joueur. Pour ces cas-là, il faudra établir une feuille de remboursement

2.4 Tournois Badiste (www.badiste.fr)

Pour s'inscrire à des compétitions sur badiste, il faut obligatoirement avoir un compte badiste.

Seul le club est autorisé à créer un compte pour le joueur. Pour cela, il faut demander l'ouverture du compte badiste à l'adresse contact@aucbadminton.fr

3) Informations complémentaires

Les règlements ci-dessus sont susceptibles d'être modifiés ou affinés en cours de saison, seule la version affichée sur le panneau d'inscription du club et sur le site internet du club fera foi jusqu'à la fin de la saison.

Pour toute demande concernant ce règlement, merci de vous adresser à :
inscriptions@aucbadminton.fr

inscriptions@aucbadminton.fr => Jonathan Onephandara, Murali Billon, Aurélie Bolloré
contact@aucbadminton.fr => Laure (secrétaire)
remboursements@aucbadminton.fr => Marielle Binet

4) Tutoriel Badnet

a) Création compte Badnet : <https://v5.badnet.org/>

1



Cliquer sur
« Créer un
compte » en
haut à droite
du site
internet

2



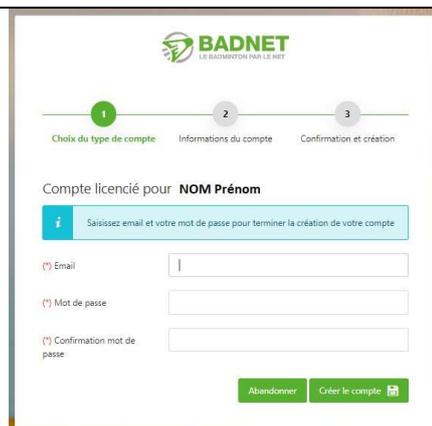
Cliquer sur
« Compte
joueur » puis
sur le bouton
« Suivant ».

3



Remplir les
informations
demandées
puis cliquer
sur le bouton
« Suivant ».

4



Remplir les
champs
Email et Mot
de passe puis
cliquer sur
« Créer le
compte ».

Une fois l'inscription payée et envoyée, elle sera directement gérée par le club organisateur du tournoi. Les convocations vous seront envoyées directement par mail, vous pourrez également suivre la compétition via l'application eBad.

5) **Tutoriel badiste**

5.1 Comment s'inscrire

Pour s'inscrire à un tournoi sur badiste (www.badiste.fr), il faut au préalable avoir fait la demande de création de compte badiste et que le club ait sélectionné le tournoi dans sa liste autorisée.

La liste des tournois est disponible via l'adresse <http://badiste.fr/liste-tournoi-badminton>

La liste des tournois autorisés par le club : <http://badiste.fr/selection-tournoi/aucb-109.html>

Si un tournoi est disponible mais qu'il n'est pas autorisé par le club, merci d'envoyer un email à l'adresse inscriptions@aucbadminton.fr afin que nous autorisions le tournoi.

5.2 Délai d'inscription

Le club fixe une date limite pour chaque tournoi. Le jour suivant la date limite, le club envoie le règlement ainsi qu'une fiche d'inscription.

Aucun envoi ne sera effectué après la date limite Aixoise (tournoi verrouillé sur Badiste). Le joueur devra donc envoyer et payer lui-même son tournoi, puis se faire rembourser par la suite (cf conditions dans la partie remboursement).

En cas de désinscription d'une compétition, vous devez absolument mettre le club (inscriptions@aucbadminton.fr + contact@aucbadminton.fr) en copie du mail envoyé au club organisateur pour que votre quota soit tenu à jour et que vous ne perdiez pas de crédit(s)

5.3 Sélection des dates

Pour information les dates choisies sont en fonction de l'importance et du succès habituel de chaque tournoi.

- Pour les tournois locaux sans catégorie N, environ 1 mois avant la date du tournoi.
- Pour les tournois locaux avec catégorie N, environ 2 mois avant la date du tournoi.
- Pour les tournois en région Lyonnaise et Parisienne, environ 2,5 à 3 mois avant la date du tournoi.

NB : Si le joueur considère que la date choisie est trop tardive, il peut s'inscrire de son côté sans prise en charge du club pour être certain d'être pris.

5.4 Tournois à venir (sélectionnés ou à sélectionner)

La liste des tournois complet (sélectionnés et non sélectionnés par le club) est située à cette adresse : <http://badiste.fr/liste-tournoi-badminton>

La liste des tournois sélectionnés par le club est située à cette adresse : <http://badiste.fr/selection-tournoi/aucb-109.html>